

## La CGT vous informe

### Déclaration liminaire à l'IC-CHTST du 7 juillet 2016

Nous vous communiquons la déclaration faite ce matin par les élus de l'IC-CHSCT (instance de coordination des CHSCT), réunis en vue de la consultation sur la réorganisation des régions de France 3.

#### Déclaration liminaire à l'IC-CHSCT du 7 juillet 2016

Il y a eu Proxima et les TNR qui n'ont jamais vu le jour, il y a eu la réforme de la Filière de production et toutes ses conséquences, il y a eu la réforme des fameux « chantiers » sur les études et la jeunesse, puis il y a eu la réforme de l'entreprise unique, puis il y a eu la réforme de la création des pôles, et on aurait pu espérer que cette fois, les choses allaient se stabiliser un peu... Mais non, nous voilà à nouveau devant une énième réforme, celle de Delphine Ernotte, finalement, la première femme à la tête de FTV n'aura pas dérogé à la règle... Elle a jugé prioritaire, à peine arrivée, de rebattre les cartes de l'organisation territoriale de France 3 en la calquant sur le nouveau découpage administratif.

Nous voici donc réunis aujourd'hui dans le cadre de l'IC-CHSCT, pour en mesurer les conséquences sur les conditions de travail des salariés. Une instance nouvelle elle aussi, mais qui après les caméras et les entretiens individuels aura été grandement sollicitée ces derniers mois.

Et pourtant, cette instance manque toujours d'un élément essentiel : un accord, ou au moins un règlement intérieur, qui en définisse les moyens de fonctionner.

Les élus vous demanderont donc aujourd'hui à nouveau les moyens d'accomplir leur mission, puisque le législateur « éclairé » n'en n'a prévu aucun, estimant sans doute que nos soirées, nos week-ends et nos vacances suffiraient à l'étude des dossiers...

Oui les élus de l'IC-CHSCT auront besoin de crédits d'heures pour accomplir leur mission. D'autant plus que cette réforme de la nouvelle réorganisation des régions de France 3 se fait dans l'urgence, alors même que la cocotte minute de la chaîne tout-info est déjà sur le feu et impactera également, à terme, les régions de France 3 dans la fabrication de leurs éditions.

Vous avez accepté de desserrer le calendrier de l'information-consultation imposé par le délai préfix, pour permettre de réellement neutraliser la période des vacances d'été. Mais des pans entiers de votre réforme restent dans un flou qu'il s'agira de dissiper, avec des travaux à réaliser au plus près des salariés.

Car votre réforme impacte des secteurs-clés de l'entreprise, par des changements d'ordre financiers, organisationnels ou hiérarchiques donc bien au delà de nos missions d'IC-CHSCT. Un nouveau schéma complexe qu'encore une fois les élus devront clarifier pour que les salariés le comprennent et s'y retrouvent.

Dans cet objectif nous étudierons, en partant du prisme du Pôle d'aujourd'hui, les multiples conséquences de votre réforme sur les conditions de travail des salariés des nouvelles régions de demain.

Nous en déterminerons les risques, pour que vous élaboriez un plan d'actions visant à les supprimer. C'est notre rôle. Le vôtre sera bien sûr de devoir assumer la responsabilité de vos choix.

A Paris, le 7 juillet 2016